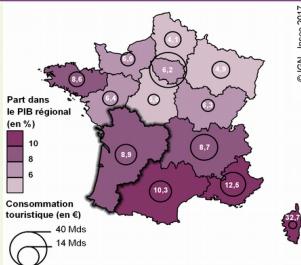


EMBARGO 12 DÉCEMBRE 2017 18H00

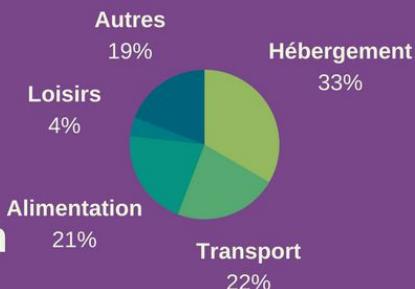
## LE TOURISME EN NOUVELLE-AQUITAIN : 14 MILLIARDS D'EUROS POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

**8,9 %**  
du PIB régional



**5e**  
rang des régions de France  
pour la consommation touristique intérieure

**1/3 DES DÉPENSES**  
dans  
l'hébergement,  
marchand ou non



**+ 5 %**  
de la consommation touristique (euros constants)

entre 2014 et 2015

Tous les résultats de l'étude réalisée en partenariat avec le Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine dans :

Insee Analyses n°49 "Le tourisme en Nouvelle-Aquitaine : 14 milliards d'euros pour l'économie locale"

Consultable et téléchargeable gratuitement sur le site internet [www.insee.fr](http://www.insee.fr) à partir du 12 décembre 2017 à 18h00

**Contacts presse :**

Insee : Violette Filipowski - 05 57 95 03 89 / 06 73 64 22 91  
[medias-aquitaine@insee.fr](mailto:medias-aquitaine@insee.fr)

Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine : Chloé Kiner - 05 56 01 73 85 - [chloe.kiner@nouvelle-aquitaine-tourisme.com](mailto:chloe.kiner@nouvelle-aquitaine-tourisme.com)

En 2014, la consommation touristique en Nouvelle-Aquitaine s'élève à 14 milliards d'euros et représente 8,9 % du produit intérieur brut (PIB) régional. La région concentre 9,0 % de la consommation touristique intérieure française, ce qui la place en 5<sup>e</sup> position des régions.

Surreprésenté dans la région, l'hébergement marchand et non marchand totalise le tiers de la consommation touristique régionale. Le transport représente le deuxième poste de dépense, juste devant les restaurants et achats alimentaires. Au-delà de ces dépenses basiques, le budget consacré aux services culturels, sportifs et de loisirs reste minoritaire avec 4 % de la dépense.

Entre 2011 et 2014, la consommation touristique augmente de 5 % en euros constants. Il s'agit de la plus forte hausse parmi les cinq régions françaises cumulant le plus de dépenses touristiques.

**Les données de cette étude** sont tirées des comptes satellites du tourisme produits par la Direction générale des entreprises, et régionalisés selon une méthode nationale coproduite avec l'Insee.